

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 69 (1930)
Heft: 19

Artikel: Chez l'avocat
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-223244>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

teur et l'intendant peuvent conjurer le pillage complet du château. Ils obtiennent que le château soit gardé par des officiers.

Pernet veut humilier son successeur Durrheim en lui enjoignant de se parer de la cocarde verte des patriotes vaudois ! Le jeune bernois s'y refuse. Et pour ce fait, lorsqu'il part avec les bagages, il est arrêté au village d'Oron, et traduit devant le tribunal des patriotes qui a établi ses quartiers au « Logis de l'Ours ». Le président — toujours Pernet — est assis sur une chaise placée elle-même sur une table. Là, il déclame contre les tyrans et lance plusieurs menaces terribles à l'adresse du jeune Bernois qui ne ressent aucune frayeur. Des amis de Durrheim — car ce jeune homme de 18 ans, bon musicien, en avait dans la contrée — entrent bruyamment et protestent contre cette arrestation arbitraire. La protestation produit son effet. On relâche le précepteur, lequel a ajouté à sa défense quelques bouteilles de vin qui ont beaucoup avancé ses affaires devant les patriotes ! Son départ est ajourné ; il rentre au château. Mais voici que Durrheim reçoit de plusieurs jeunes filles de la contrée, une magnifique cocarde verte confectionnée par leurs gracieuses mains. Cet envoi est gentiment accompagné d'un message priant le destinataire de ne pas dédaigner le cadeau, mais de s'en parer pour éviter de nouvelles tracasseries. Durrheim ne peut résister : si sa volonté est encore forte... son cœur est trop faible ! Il fixe l'ornement révolutionnaire au revers de son habit et peut partir sans encombre. Le charme féminin a eu sur lui plus de pouvoir — faut-il s'en étonner ? — que toutes les violences du régent Pernet !...

Quant à ce dernier, la révolution ajoute à ses fonctions de régent, dont il s'acquitait soigneusement, celles de secrétaire municipal qu'il remplit à l'entièvre satisfaction de la municipalité.

Mais ces calmes occupations ne comblent pas longtemps les vœux du bouillant pédagogue. Il guette les circonstances qui lui permettront de reprendre une vie plus... active. Une belle occasion va se présenter, comme nous allons le voir : c'est celle de l'insurrection des Bourla-Papey, en 1802.

(A suivre).

Jaques Deslisles.

Chez l'avocat. — Pourquoi avoir attendu trois ans avant de poursuivre celui qui vous a appelé hippotame ?

— Ce n'est que la semaine dernière que j'ai vu de ces animaux-là.

Pressentiments. — Elle. — Croyez-vous aux pressentiments ?

Lui. — Quand je vois une très jolie demoiselle qui a un père très riche, j'ai aussitôt le pressentiment que je vais être amoureux.

LES POULES DU VOISIN

G'ETAIENT deux braves compères, dont les maisonnettes se touchaient, et les jardinettes également, ce qui compliquait les choses. En effet, Groluron et Bourichet — tels étaient les noms des deux voisins — vivaient en fort mauvaise intelligence, parce que tous deux avaient des poules, que ces gallinacés discernaient fort imparfaitement les limites des deux minuscules domaines, et que les pondueuses de Groluron allaient ravager les tomates et les pommes de terre de Bourichet, à moins que les couveuses de Bourichet n'allassent commettre les mêmes délits dans le potager de Groluron.

* Des récriminations aigres-douces — bien plus aigres que douces — avaient lieu à chaque instant par dessus la petite haie qui remplaçait le mur de clôture, mais plaintes et menaces ne faisaient pas que les poules de l'un respectassent les tomates de l'autre.

— Je tuerai vos bêtes damnées ! s'écriait Groluron.

— Tuez-les ! répondait Bourichet, mais vous nous les donnerez au moins pour que nous les mettions au pot !

En dépit de cette autorisation si nette et précise que lui donnait son compère, Groluron, qui en avait assez de toutes ces histoires, vendit un jour ses poules et se dit : « Maintenant, je serai bien tranquille. » Quant à Bourichet, qui ignora

cette vente, il enferma un beau matin ses poules dans un enclos, et se dit en se frottant les mains : « Puisque mes bêtes ne peuvent plus vagabonder, la première que j'apercevrai fourrageant mes plates-bandes sera bien à Groluron, et je lui ferai son affaire ! »

Et, dès le lendemain, une belle poule noire qui ne venait certainement pas de chez le voisin, mais qui avait déserté sans doute un autre poulailler, se glissa dans les allées de Bourichet, qui la vit de loin et s'écria : « La gueuse ! La gueuse ! je l'aurai. » Il lui envoya, en effet, une bonne décharge qui la foudroya. Puis, par-dessus la haie, il la jeta à Groluron en lui criant : « Bon appétit ! »

Bourichet se sentit très content d'avoir exécuté une des maudites bêtes, mais fut assez étonné tout de même de la placidité avec laquelle ce Groluron avait reçu sa poule morte. Cependant, il s'en soucia peu, et quelques jours après, il refit une exécution toute semblable, suivie de la même remise à son voisin, toujours calme à faire peur, et durant deux mois, il lui envoya, avec une admirable régularité, quelques-unes de ces poules errantes qui s'obstinaient à entrer chez lui.

Et peut-être ce bon Bourichet continuera-t-il encore à alimenter l'excellent Groluron de cette poule au pot qu'un excellent roi rêvait de voir sur la table de tous ses sujets, si le voisin ne lui avait dit un jour, sur un joli ton goguenard :

— Mon compère, vous êtes excellent, et je vous rends grâce, mais je dois vous dire que, depuis six mois, j'ai vendu mes poules, et je vous suis par conséquent bien obligé de m'en avoir fourni une telle abondance. Cependant cette abondance même nous en dégoûte un peu, ma femme et moi, et désormais, quand vous en tuez, mangez-les donc, cher voisin, si du moins le cœur vous en dit !

Et ce fut l'ami Bourichet qui fit une tête !

A L'INTÉRIEUR.

VOUS avez bien connu Jonas : Il n'y a pas tant de ces années que, sous un tilleul, il aimait à fumer sa boufarde en racontant ses souvenirs de baleine : les fanons, avec leurs machines à fabriquer des parapluies ou des corsets, le magasin aux huiles, toute l'arrière-boutique, quoi ! en un mot, tout ce qu'il avait eu le droit de visiter gratis. Et il se disait bienheureux d'avoir pu vivre ainsi, loin de tout tracas, dans son intérieur.

Louis-Binjamin l'écoutait avec plaisir, et cela lui suggéra une fameuse idée. Comme il devait faire trois jours de tir à Yverdon, il ne voulait pas s'ennuyer à « Pestalozzi » pendant ses heures de libre. « Inutile, se dit-il, que les Yverdonnoises me sachent marié : il faut réduire quelque part cette alliance ».

Et en remplissant la *bourringue* pour la vache, il glissa dans la pâture son anneau conjugal. Comme ça, se dit-il, il sera soigné, et je le trouverai bien à l'autre bout de la bête dans trois jours.

Il s'en fut donc faire son tir à Yverdon, en laissant son anneau et sa vertu « à l'intérieur ».

Mais à son retour, rien de fait : le fumier des jours précédents ne rendit pas l'anneau. Louis-Binjamin attendit en vain, comme Jonas, l'alliance séjournait à l'intérieur.

Bref ! la vache fut vendue et revendue. Et voici aujourd'hui l'annonce officielle qui paraît dans nos journaux :

KANTON BASEL-STADT
Schlachthof
Fleischschau Veterinäramt.

Bâle, le 20 février 1930.

Monsieur M. Chaudet, vétérinaire cantonal,
Lausanne.

Mon cher Collègue,

Aujourd'hui un de nos ouvriers a trouvé une bague dans l'estomac d'une vache provenant probablement du canton de Vaud. La bague est gravée en dedans avec les lettres « E. S. à L. B. » et la date 9. I. 16. Il est probable que M. Isidor Bloch de Lausanne ait livré la vache en question

le 18 février depuis Romont, mais avec un des certificats délivrés à Lausanne I No 228 ou 229 ou VIII No 3918 pour la foire de Romont.

J'ai déjà écrit à M. Isidore Bloch. S'il lui (*sic*) n'est pas possible de me donner le nom d'un vendeur d'une vache qui corresponde aux initiales « E. S. » ou « L. B. » (*sic*), je te prie d'avoir la bonté de donner une petite note au journal des agriculteurs vaudois.

Dans un cas semblable, un perdant d'une bague fut fort heureux lorsque nous la lui rendîmes. J'espère d'avoir cette fois le même succès.

Reçois, mon cher collègue, mes cordiales salutations.

J. U.

Ma foi, Louis-Benjamin n'a rien réclamé. Il paraît qu'il aurait eu une petite naissance à la maison, rapport à des bruits qui sont revenus peu à peu d'Yverdon. Il pense aujourd'hui que Jonas et l'anneau auraient bien fait de rester à l'intérieur. — Mais, ce n'est pas ainsi qu'on apprend le français !

Ave.

Appréciation. — Henriette. — Gertrude dit que sa beauté est toute sa fortune.

Clara. — En ce cas, elle peut être tranquille, elle ne sera pas épousée pour son argent.

En passant. — Gavroche est heurté violemment par un coquillard qui passe à vide.

— Eh ben ! de quoi, de quoi, le petit père, crie-t-il au conducteur dès qu'il est remis de son émotion, on veut donc charger en route ?

FLEGME AMERICAIN

GE matin-là, entre deux appels téléphoniques, le grand industriel de Chicago, Mac O'Gingember, avait bien voulu trouver le temps de recevoir son fils unique, Arthur, un grand et fort jeune homme de vingt ans, au visage flegmatique et rasé, qui devait lui présenter une requête.

— Mon père, dit Arthur, le moment me semble venu d'aller faire mon premier voyage en Europe...

— Dans ces conditions, je vais te remettre un carnet de chèques... Tu prendras le prochain paquet qui part demain soir, et tu te feras accompagner de ton valet de chambre, John... C'est un garçon sérieux et, comme il a déjà voyagé à plusieurs reprises à travers l'Europe, ses conseils pourront t'être utiles... Sur ce, bonsoir... Bon voyage !...

Le fils Mac O'Gingember alla prévenir John, qui s'occupa des préparatifs du départ.

Le valet de chambre était aussi flegmatique que son jeune maître. On eût dit qu'ils s'efforçaient l'un et l'autre de battre le record du flegme.

Flegmatiquement ils firent leurs malles ; flegmatiquement il montèrent dans le train, et arrivèrent à New-York sans avoir souri ni ouvert la bouche une seule fois.

Avec la même attitude impassible ils prirent le paquet et voyagèrent vers les côtes françaises.

— Ce diable de John, pensait Arthur, il est vraiment très distingué pour un valet de chambre... Sa distinction est telle que chacun doit le prendre pour un véritable gentleman !

— Ce diable d'Arthur Mac O'Gingember, pensait le domestique, fait vraiment mon admiration !... Il ne s'étonne de rien ; son visage ne connaît pas le moindre tressaillement... Malgré son jeune âge, c'est un gentleman accompli... Quel flegme !... Ouel flegme !...

— Ah ! oui, certes A.-M. O'Gingember possédait le flegme américain ! Et il allait en donner une preuve éclatante.

Une fois débarqué, les deux Américains montèrent, au Havre, dans le train qui devait les conduire à Paris. Par malheur, ce train dérailla.

Il alla s'abîmer dans un ravin ; et il y eut nombreux de morts et de blessés. Arthur Mac O'Gingember n'eut même pas une égratignure. Il n'en fut pas ainsi du pauvre John. Un conducteur du train arriva et dit au fils du trustee :

— Monsieur, nous venons de trouver votre domestique ; malheureusement, il est coupé en deux.

— « Yes ! » se contenta de répondre le jeune Américain... Voulez-vous être assez aimable pour voir dans quelle moitié se trouve la clef de ma valise ?